

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DE « [Institut Formation aux Professions de Santé Bourgoin-Jallieu](#) »

INSCRIPTION A LA SÉLECTION A L'ENTREE EN
FORMATION INFIRMIERE POUR LES CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
CONTINUE (FPC) ET JUSTIFIANT DE TROIS ANS DE COTISATION A UN REGIME DE PROTECTION SOCIALE
TITULAIRE OU NON DU BACCALAUREAT

Rentrée 2021

MODALITES D'INSCRIPTION

- Imprimer ce document (**en recto-verso**)
- Remplir l'**annexe 1** qui sera à joindre à votre envoi
- Réaliser votre inscription en ligne en cliquant sur « s'inscrire »
 - Remplir les différentes rubriques :
 - « Coordonnées »
 - « Informations »
 - « Titre d'inscription »
 - « Adresse du candidat »
 - « Autre »Tous les champs avec un astérisque rouge sont des champs à remplir obligatoirement.
 - Cliquer sur « Enregistrer »
 - Un mot de passe apparait à l'écran. **Attention** : noter impérativement ce mot de passe afin de pouvoir vous reconnecter ultérieurement si besoin.
 - Cliquer sur « Télécharger le dossier » et **imprimer la fiche d'inscription**.

- Compléter votre dossier avec les **éléments constitutifs du dossier** notés dans ce document.

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DE « [Institut Formation aux Professions de Santé Bourgoin-Jallieu](#) »

INSCRIPTION A LA SÉLECTION A L'ENTREE EN FORMATION INFIRMIERE POUR LES CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

Rentrée 2021

**Candidat relevant de la formation professionnelle continue
et justifiant de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date de clôture des
inscriptions (soit le 11 mars 2021)**

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : mercredi 20 Janvier 2021

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : jeudi 11 mars 2021 minuit

SELECTION SUR DOSSIER

Résultats d'admission le jeudi 27 mai 2021 à 14 h

Une seule session de sélection est organisée pour l'ensemble des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du territoire de conventionnement Université Lyon 1.¹

Chaque candidat s'inscrit et dépose son dossier dans un seul Institut, celui choisi en priorité n°1.

Lors de cette inscription, vous pouvez renseigner, sur la fiche « choix des instituts », par ordre de priorité les autres IFSI du territoire de conventionnement Université Lyon 1 (5 choix sont possibles).

Le dossier est à télécharger sur <https://www.ch-bourgoin.fr/ifps/> et à transmettre par courrier recommandé avec accusé réception à l'adresse suivante :

IFPS BOURGOIN JALLIEU
Sélection IFSI – FPC
16 rue du Bachelet
38300 Bourgoin-Jallieu

Aucune remise en main propre n'est acceptée.

Dans le cadre du développement durable, tous nos envois de courriers se feront par email.

Le nombre de places pour l'ensemble des candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue est fixé à 25 % minimum du quota global de l'IFSI soit 23 places pour l'IFSI de Bourgoin-Jallieu déduit des éventuels reports au nombre de 8 pour 2021.

Les frais d'inscription aux épreuves de sélection s'élèvent à 100 Euros.

¹ - IFSI Fleyriat Bourg-en-Bresse ; IFSI Orsac CPA Bourg-en-Bresse ; IFPS Bourgoin-Jallieu ; IFSI Bugey Hauteville ; IFSI HCL Clemenceau Lyon ; IRFSS Croix Rouge Lyon ; IFSI HCL Esquirol ; IFSI Rockefeller Lyon ; IFSI Saint Joseph-Saint Luc Lyon ; IFSI Ecole Santé Social Sud Est Lyon ; IFSI Vinatier Bron ; IFSI Vienne ; IFSI Hôpital Nord-Ouest Villefranche sur Saône

NATURE DE LA SELECTION AU REGARD DE LA SITUATION EXCEPTIONNELLE LIEE A LA CRISE SANITAIRE (arrêté du 30 décembre 2020) :

Les candidats sont sélectionnés sur la base d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle et comprenant les pièces suivantes :

- La copie d'une pièce d'identité,
- Le(s) diplôme(s) détenu(s),
- Les ou l'attestation(s) employeur(s) et attestations de formations continues,
- Un curriculum vitae,
- Une lettre de motivation précisant le projet professionnel personnalisé s'appuyant sur le parcours et l'expérience du candidat (maximum 2 pages).

RÉSULTATS :

Les résultats seront communiqués le 27 mai 2021 à 14 heures à l'issue de la commission d'examen des vœux Parcoursup qui fait acte de jury.

Une note inférieure à 10/20 à la sélection est éliminatoire.

Les résultats seront communiqués :

- Sur le site Internet de l'IFSI d'inscription : <https://www.ch-bourgoin.fr/ifps/>
- Par affichage à l'Institut d'inscription
- Par courriel à chaque candidat

AUCUN RÉSULTAT NE SERA DONNÉ PAR TÉLÉPHONE

ATTENTION : l'admission définitive est soumise, entre autre, à une obligation vaccinale :

Présentation d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (cf. document à télécharger sur le site internet) :

- Diphtérie, tétanos, poliomyélite
- Test tuberculique récent
- Hépatite B (3 injections et sérologie > 10UI).

Afin d'être à jour et compte tenu des délais de vaccination **il est indispensable de commencer** votre cycle vaccinal dès validation de votre inscription.

La date de la rentrée est fixée au lundi 06 septembre 2021.

FRAIS LIÉS À LA SCOLARITÉ EN SOINS INFIRMIERS SUR L'INSTITUT

TARIF 2020 (à titre indicatif)	Poursuite d'études (nouveaux bacheliers, suite de formation universitaire, prépa...)	Prise en charge employeur ou organisme	autofinancement
Coût pédagogique de la formation	0 € (pris en charge par la Région)	6 500 €	3 300 €
Droits d'inscription universitaire	170 €	170 €	170 €
C.V.E.C (Contribution de Vie Etudiante et de Campus)	92 €	0 €	92 €
Frais médicaux	A la charge de l'étudiant(e) : <ul style="list-style-type: none"> • Un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession. • Les vaccinations conformes à la réglementation en vigueur. 		

- Les étudiants boursiers seront remboursés des droits d'inscription universitaire ainsi que de la C.V.E.C.

1- CONSTITUTION du DOSSIER

ADMINISTRATIF :

Candidat relevant de la Formation Professionnelle Continue (FPC)

Les éléments constitutifs du dossier administratif sont à envoyer dans l'ordre suivant :

1. La fiche d'inscription à remplir sur le site de l'IFPS et à imprimer,
2. L'annexe n°2 (fiche CNIL-Droits à la protection des données)
3. Une photographie d'identité à coller sur la fiche d'inscription (noter au préalable le nom et prénom au dos de la photo),
4. L'annexe n°3 la fiche « choix des instituts » à imprimer,
5. Un chèque de 100 euros libellé à l'ordre du « Trésor public » mentionnant le nom et prénom du candidat au dos du chèque. **Les droits d'inscription correspondant aux frais de sélection ne sont pas remboursables quel que soit le motif.**
6. Une copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour), ou justificatif de renouvellement en cours,
7. Un justificatif de 3 ans de cotisations à un régime de protection sociale à la date de clôture des inscriptions aux épreuves de sélection, réalisé par le ou les employeur(s) ou relevé CARSAT ou autre caisse de retraite.

Tout dossier incomplet, non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) sera rejeté

NB : LE DOSSIER ADMINISTRATIF ET LE DOSSIER EN LIEN AVEC LA SELECTION SONT A ENVOYER DANS LA MEME ENVELOPPE

Annexe N°2 : FICHE CNIL

Droits à la protection des données

Les informations collectées dans le cadre de votre inscription, peuvent être transmises à l'Agence Régionale de Santé ou au conseil régional.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données et de limitation de leur traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à votre organisme de formation par courriel ou courrier et en joignant copie de votre titre d'identité pour en justifier.

Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

Contacts du Délégué à la protection des données de l'établissement d'inscription : ifps@ghnd.fr

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

.....

.....

Donne mon accord pour l'utilisation de mes informations personnelles : OUI NON

Date : Signature :

2- CONSTITUTION du DOSSIER **EN LIEN AVEC LA SELECTION :**

**Candidat relevant de la Formation Professionnelle Continue
(FPC)**

**Les éléments constitutifs du dossier en lien avec la sélection sont à
envoyer dans l'ordre suivant :**

1. Une lettre de motivation précisant le projet professionnel à partir du parcours et de l'expérience du candidat,
2. Un curriculum vitae,
3. Une copie de tout diplôme obtenu préalablement (Ex : baccalauréat...),
4. Une copie des attestations de formation continue réalisées durant votre parcours professionnel,
5. La ou les attestations des employeurs **permettant d'apprécier l'expérience professionnelle** du candidat (certificat de travail...).

Tout dossier incomplet, non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) sera rejeté

***NB : LE DOSSIER ADMINISTRATIF ET LE DOSSIER EN LIEN AVEC LA SELECTION
SONT A ENVOYER DANS LA MEME ENVELOPPE.***

Annexe N°3 / SÉLECTION FORMATION INFIRMIERE (FPC) - Rentrée 2021

FICHE : CHOIX des INSTITUTS 5 CHOIX POSSIBLES D'IFSI

Numérotez les IFSI choisis par ordre de préférence
1 pour l'IFSI d'inscription puis 2, 3... par ordre de priorité

Les candidats restant classés sur la liste complémentaire de l'IFSI d'inscription pourront être appelés par les autres IFSI choisis par le candidat en fonction de leurs disponibilités.

- IFSI FLEYRIAT Bourg-en-Bresse
- IFSI Orsac CPA Bourg-en-Bresse
- 1** IFPS Bourgoin-Jallieu
- IFSI Bugey Hauteville
- IFSI Hospices civils Clemenceau Lyon
- IRFSS Croix Rouge Lyon
- IFSI Ecole Santé Social Sud Est Lyon
- IFSI Hospices Civils Esquirol Lyon
- IFSI Rockefeller Lyon
- IFSI Saint Joseph- Saint Luc Lyon
- IFSI Vinatier Bron
- IFSI Vienne
- IFSI Hôpital Nord- Ouest Villefranche sur Saône

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, l'IFPS de Bourgoin dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement de ses missions : gestion du cursus des élèves/étudiants de leur inscription jusqu'à la fin de leur formation.
A cette fin, l'IFPS de Bourgoin est amené à enregistrer des données vous concernant et à les transmettre, le cas échéant, aux services administratifs concernés de l'établissement ainsi qu'aux organismes extérieurs participant à la prise en charge des formations.
Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification aux données vous concernant en adressant votre demande par courrier postal : IFPS BOURGOIN-JALLIEU, 16 Rue du Bachelet-38300 BOURGOIN-JALLIEU

Je m'engage à ne pas modifier mon choix après le dépôt du dossier.

Fait à, le.....

Nom (obligatoire) :

Prénom (obligatoire) :

Signature du candidat (obligatoire) :

**Ou nom/prénom et signature du représentant
légal si le candidat est mineur :**